

Royaume du Maroc

Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères
et de La Coopération Internationale Chargé des Marocains
Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration



المملكة المغربية

الوزارة المتدبة لدى وزير الشؤون الخارجية
والتعاون الدولي المكلفة بالمغاربة
المقيمين بالخارج وشؤون الهجرة

Annonce

**2^{ème} édition de l'Université du Printemps en faveur
des Jeunes Marocains Résidant à l'Etranger**

Béni-Mellal, du 09 au 15 Avril 2019

Introduction

Le Ministère Délégué Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration organise la deuxième (2^{ème}) Edition de l'Université du Printemps, du 09 au 15 Avril 2019, en partenariat avec l'Université Sultan Moulay Slimane à Béni-Mellal. Ce programme a pour finalité le renforcement des liens entre les jeunes marocains Résidant à l'étranger et leur pays d'origine.

Vont participer à cette 2^{ème} édition de l'Université du Printemps, 100 jeunes étudiants d'origine marocaine résidant à l'étranger, âgés entre 18 et 25 ans. Y prendront également part des étudiants marocains et étrangers poursuivant leurs études supérieures aux différents instituts et universités marocains.

Objectifs du programme

- La préservation de l'identité nationale des nouvelles générations des marocains résidant à l'étranger.
- Le renforcement des liens entre les nouvelles générations de la communauté marocaine et leur pays d'origine.
- La sensibilisation aux changements socio-économique et politique du Maroc.

Conditions de participation

Le participant à la 2^{ème} édition de l'Université du Printemps doit :

1. être un Marocain Résidant à l'Etranger;
2. avoir eu son baccalauréat au pays d'accueil ;
3. être âgé de 18 à 25 ans;
4. être un universitaire;
5. être un candidat n'ayant jamais participé à l'une des éditions précédentes des universités culturelles.

-
- La date limite d'inscription est le 28 Février 2019;
 - Les frais de séjour: hébergement, restauration, transport interne et les billets d'avion sont pris en charge par le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration.

Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription doit contenir :

1. Le formulaire de candidature à remplir en ligne sur :
www.marocainsdumonde.gov.ma;
2. Une copie du Baccalauréat obtenu au pays d'accueil ;
3. Une copie de la carte d'étudiant ou de l'attestation scolaire ;
4. Une copie de relevé de notes de la dernière année scolaire ;
5. Une copie du passeport ;
6. Une copie de l'attestation d'assurance.

Etude des dossiers :

Les candidats retenus seront informés par courrier électronique, après étude de leurs dossiers par une commission au niveau du Ministère.

Pour plus d'informations, veuillez contacter, du lundi au vendredi (09h --- 17h), les numéros :

00212 5 37 77 65 88 / 00212 5 37 77 65 64

Ou par voie électronique :

Culturel.universities@gmail.com